



ATTESTATION

Nous soussignés, Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, représentée par Monsieur François ISTASSE, Responsable de la Filière Transition Energétique, dûment habilité,

Attestons que Monsieur REMY Pierre, Président de la SAS NRJ REMY SIREN 842608580, a déposé une demande de financement auprès de notre établissement.

Au vu des documents et informations fournis, cette demande de prêt a reçu, de notre part, un avis favorable.

Les financements accordés présentent les caractéristiques suivantes :

- Emprunteur(s) : SAS NRJ REMY
- Objet : AUGMENTATION DE PUISSANCE D'UNE UNITE DE METHANISATION

- Prêt 1 : Moyen Terme
- Montant : 855 000 €
- Durée : 168 mois

- Prêt 2 : Court Terme TVA
- Montant : 170 000 €
- Durée : 12 mois

Néanmoins, cet avis ne vaut pas accord définitif et ne constitue pas ni un accord de principe, ni un accord de crédit.

L'accord définitif sera délivré sous réserve notamment :

- de l'obtention des garanties,
- du fait que l'emprunteur bénéficie de ressources équivalentes au jour de la conclusion définitive du contrat de prêt et dispose d'un patrimoine identique afin de lui permettre de faire face à ses obligations,
- qu'il ne fasse l'objet d'aucune procédure collective ou d'interdiction bancaire,

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable - Établissement de crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394 15 7085 - www.ca-nord-est.fr

- qu'il ne se produise aucun fait, circonstance ou événement susceptible de constituer un cas de défaut ou d'exigibilité anticipée, un cas de défaut potentiel ou d'exigibilité
- anticipée potentiel, un événement significatif défavorable sur les activités, la gestion, les actifs, le patrimoine ou la situation financière de l'emprunteur et des associés.

En tout état de cause, cet avis favorable est valable jusqu'au 30/05/2021

Pour valoir et faire ce que de droit.

Fait à Reims, le 30/04/2021

Mr François ISTASSE
Responsable de la Filière Transition Energétique



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable - Établissement de crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394 15 7085 - www.ca-nord-est.fr